

ADDITION A L'ARTICLE
SUR L'ORIGINE
DU NOM DE BOURG-CHANIN

Quand notre fille est mariée, nous trouvons trop de gendres, disent nos paysans. Quand on a publié une étude sur un sujet donné, il est rare que, lorsqu'elle a paru, il ne vous survienne pas le renseignement qui vous a fait défaut en écrivant.

Cette fois, même, la noce n'était pas encore entièrement terminée, car on n'avait pas achevé de distribuer la *Revue Lyonnaise* aux abonnés, que le gendre se présentait.

J'avais dit que si, comme on l'a cru, *chanin* vient de *canna*, canne, roseau, on devra trouver dans nos campagnes le nom de *chanin*, appliqué à de certains terrains, et que ces terrains devront nécessairement être marécageux, propres à la culture des roseaux et autres plantes aquatiques.

J'ajoutais que je ne connaissais aucune dénomination de ce genre appliquée à des terrains. Il en existe cependant.

Je rencontre en effet dans le Forez, et appliquée à de certaines natures de terrain, la dénomination de *chaninat*.

Chaninat est bien ici un dérivé de *chanin*, car l'accent tonique est sur l'*i*, comme pour mieux indiquer encore le radical. Nous sommes bien en présence de terrains tirant leur dénomination de leur nature *chanine*.